



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PARIS, LE 30 MAI 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
BUREAU "POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES RH" (DRH 2-D)
SECTEUR DES CONCOURS
5 PLACE DES VINS DE FRANCE
75573 PARIS CEDEX 12



Affaire suivie par Christophe COMPTE et Sarah CROCHET
Téléphone : 01 53 44 28 90 – 01 53 44 28 73
Télécopie : 01 53 44 28 62
Mél : christophe.compte@finances.gouv.fr
sarah.crochet@finances.gouv.fr

NOTE POUR

TOUS LES SERVICES

Objet : organisation en octobre 2011 d'un examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur de système d'exploitation.

- ♦ A l'issue de la session de formation en cours à l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique, mes services organiseront, pour l'ensemble des directions, un examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur de système d'exploitation, dont les épreuves écrites auront lieu le mardi 11 octobre 2011.

I - CONDITIONS D'ACCES

Cet examen est ouvert aux personnels des corps de catégorie A ou B ayant exercé des fonctions de pupitre, de programmeur, de chef programmeur ou d'analyste.

II - DATE ET LIEU DES ÉPREUVES

Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu le **mardi 11 octobre 2011** en région parisienne.

L'épreuve orale d'admission se déroulera en région parisienne à compter du **lundi 9 janvier 2012**.

III - NATURE DES EPREUVES

Les épreuves sont les suivantes :

Épreuves écrites d'admissibilité :

- 1^{ère} épreuve écrite (durée 2 heures) : composition sur un sujet relatif aux principes généraux du logiciel.
- 2^{ème} épreuve écrite (durée 4 heures) : épreuve écrite permettant d'apprécier la connaissance du système d'exploitation choisi par le candidat parmi les systèmes suivants :
GCOS 7, Unix, MVS, Linux, Windows serveurs.

Epreuve orale d'admission (préparation 30 mn - durée 30 mn) : entretien avec le jury.

IV - DATES LIMITES D'INSCRIPTION

La date de fin de saisie des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, de demande (le cachet de la Poste faisant foi) ou de retrait des dossiers d'inscription au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 30 août 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

La date de fin de confirmation des inscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) ou de dépôt des dossiers d'inscription au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 6 septembre 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

Les candidats peuvent s'inscrire :

✓ **soit par voie de téléprocédure**

- ***Sur Internet à l'adresse suivante :*** www.economie.gouv.fr ou www.budget.gouv.fr – rubriques « Espaces ...Particulier » - « Portail des concours des ministères économique et financier » - « Inscriptions » - « Administration centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'administration centrale » - « Inscription à un concours de l'administration centrale ».
- ***Sur l'Intranet ministériel Alizé :*** onglet « Ressources humaines » - rubriques « Recrutement / Parcours professionnel » - « Progresser dans sa carrière : concours et métiers » - « Portail des concours des ministères économique et financier » - « Inscriptions » - « Administration centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'administration centrale » - « Inscription à un concours de l'administration centrale ».

La procédure se déroule en deux phases, une phase de préinscription qui attribue un numéro d'enregistrement communiqué au candidat par voie postale et une phase de confirmation de la préinscription à l'aide de ce numéro.

Au-delà de la date limite de préinscription, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur dossier jusqu'à la date limite de clôture. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation, la dernière manifestation de volonté du candidat est considérée comme seule valable.

La confirmation de la préinscription à un concours est obligatoire. **En l'absence de confirmation dans les délais, la préinscription au concours sera réputée nulle et, de fait, supprimée de la sélection.**

✓ **soit par dossier papier**

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès du Secrétariat général - Direction des ressources humaines - Sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale - Bureau « Politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2-D) - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 de 9 heures à 18 heures - Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.

Les demandes d'inscription doivent impérativement être établies sur les formulaires délivrés à cet effet par le secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier.

Tout dossier déposé après le 6 septembre 2011 ne pourra être pris en considération.

Cette disposition s'applique également aux dossiers parvenant au secteur des concours dans une enveloppe portant un cachet de la Poste postérieur au 6 septembre 2011 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne comportant aucun cachet de la Poste.

Aucun envoi interne par Télédéc ne sera accepté.

Enfin, je vous rappelle que l'inscription à la préparation organisée par l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique ne vaut pas inscription à l'examen.

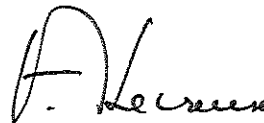
V - SERVICE AUQUEL DOIVENT S'ADRESSER LES CANDIDATS

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au Secrétariat général - Direction des ressources humaines - Sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale - Bureau « Politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2-D) - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 de 9 heures à 18 heures - Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.

* * *

Je vous saurai gré de bien vouloir **diffuser largement cette note et informer les agents placés sous votre autorité de l'organisation de cet examen.**

L'Administrateur civil hors classe,
Chef du bureau DRH 2-D



Fabrice THÉVAUX